

Mastère Spécialisé Hybride

Prévention des Risques Professionnels

Approbation/Adhésion



International Society
of Safety Professionals

A Global Voice for Safety Professionals

A close-up photograph of a person's legs and feet. The person is wearing blue jeans and a bright orange safety harness with a yellow buckle. The background is blurred, showing what appears to be an industrial or construction setting with metal structures and scaffolding.

tech global
university



Mastère Spécialisé Hybride

Prévention des Risques Professionnels

Modalité: Hybride (en ligne + Stage Pratique)

Durée: 12 mois

Qualification: TECH Global University

Crédits: 60 + 4 ECTS

Accès au site web : www.techtitute.com/fr/ ecole-de-commerce/mastere-specialise-hybride/mastere-specialise-hybride-prevention-risques-professionnels



Sommaire

01 Présentation du programme	02 Pourquoi étudier à TECH?	03 Programme d'études	04 Objectifs pédagogiques
<small>page 4</small>	<small>page 8</small>	<small>page 12</small>	<small>page 22</small>
05 Stage Pratique	06 Centres de stages	07 Opportunités de carrière	
	<small>page 28</small>	<small>page 34</small>	<small>page 38</small>
08 Méthodologie d'étude	09 Corps enseignant	10 Diplôme	
	<small>page 42</small>	<small>page 52</small>	<small>page 56</small>

01

Présentation du programme

Une nouvelle étude de l'Organisation Internationale du Travail révèle que plus de 602 723 accidents du travail ont été enregistrés au cours de l'année dernière. Parmi ceux-ci, 721 ont été mortels, les principales causes étant les accidents de la route, les chutes de hauteur et les coincements. Face à cette réalité, les professionnels doivent renforcer les systèmes de Prévention avec une approche technique et organisationnelle efficace. Dans ce contexte, TECH a créé un programme universitaire innovant axé sur les dernières avancées dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels. Il comprend également un stage pratique dans une entité reconnue et hautement spécialisée dans ce domaine.



66

Un programme complet de TECH, conçu dans
une perspective internationale et soutenu par
notre affiliation à l'International Society of
Safety Professionals"

La Prévention des Risques Professionnels constitue un axe fondamental dans la promotion de la santé au travail et la durabilité organisationnelle. Au cours des dernières décennies, des organismes internationaux tels que l'Organisation Mondiale de la Santé ont souligné la nécessité de consolider des systèmes de prévention efficaces face à l'augmentation des pathologies professionnelles et des accidents dans les environnements de production. Il est donc essentiel que les experts développent des compétences avancées pour faire face avec succès aux risques émergents.

Dans cette optique, TECH présente un Mastère Spécialisé Hybride exclusif en Prévention des Risques Professionnels. Conçu par des références dans ce secteur, le programme académique approfondira des facteurs allant des bases de l'hygiène industrielle ou des interventions en situation d'urgence aux fondements de la médecine du travail. Ainsi, les diplômés développeront des compétences avancées pour mettre en œuvre des plans de prévention efficaces, coordonner les actions en cas d'urgence et appliquer des critères techniques et réglementaires dans le domaine de la surveillance de la santé au travail.

En outre, les étudiants auront la possibilité d'effectuer un stage pratique dans une institution de référence dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels. Cela leur permettra de diriger des processus préventifs avec une vision stratégique, éthique et adaptée aux nouveaux défis du monde du travail.

Grâce à l'adhésion de TECH à l'**International Society of Safety Professionals (ISSP)**, les étudiants pourront accéder à des adhésions individuelles, à des tarifs préférentiels lors d'événements et à des options de collaboration dans les programmes de formation, renforçant ainsi leur développement professionnel. En outre, ils pourront élargir leur réseau de travail en se connectant à des entités du secteur, générant ainsi des opportunités de visibilité, d'apprentissage et de croissance.

Ce **Mastère Spécialisé Hybride en Prévention des Risques Professionnels** contient le programme le plus complet et le plus actualisé du marché. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Développement de plus de 100 études de cas présentées par des professionnels de la Prévention des Risques Professionnels
- Son contenu graphique, schématique et éminemment pratique fournit des informations concrètes sur les disciplines indispensables à la pratique professionnelle
- Tout cela sera complété par des cours théoriques, des questions à l'expert, des forums de discussion sur des sujets controversés et des travaux de réflexion individuels
- Disponibilité des contenus à partir de tout appareil fixe ou portable doté d'une connexion internet
- De plus, vous pourrez effectuer un stage dans l'une des meilleures entreprises

“

Vous gérerez des systèmes de Prévention des Risques Professionnels conformément aux normes internationales telles que ISO 45001”

“

Vous effectuerez un stage pratique dans une entité de référence en matière de Prévention des Risques Professionnels, où vous mettrez en œuvre les stratégies les plus modernes pour réaliser des interventions préventives”

Dans cette proposition de Mastère, de nature professionnalisaante et de modalité d'apprentissage hybride, le programme vise à mettre à jour les connaissances des professionnels de la Prévention des Risques Professionnels. Les contenus sont basés sur les dernières données scientifiques et orientés de manière didactique afin d'intégrer les connaissances théoriques dans la pratique quotidienne.

Grâce à leur contenu multimédia élaboré à l'aide des dernières technologies éducatives, ils permettront aux professionnels de la Prévention des Risques Professionnels un apprentissage situé et contextuel, c'est-à-dire un environnement simulé qui offrira un apprentissage immersif programmé pour se former à des situations réelles. La conception de ce programme est basée sur l'Apprentissage par les Problèmes, grâce auquel le médecin devra essayer de résoudre les différentes situations de pratique professionnelle qui se présentent tout au long du programme. Pour ce faire, l'étudiant sera assisté d'un innovant système de vidéos interactives, créé par des experts reconnus.

Vous gérerez les situations d'urgence au travail à l'aide de protocoles et de plans d'action spécifiques.

Vous serez capable d'identifier les Risques physiques, chimiques et ergonomiques dans divers secteurs.



02

Pourquoi étudier à TECH?

TECH est la plus grande Université numérique du monde. Avec un catalogue impressionnant de plus de 14 000 programmes universitaires, disponibles en 11 langues, elle se positionne comme un leader en matière d'employabilité, avec un taux de placement de 99 %. En outre, elle dispose d'un vaste corps professoral composé de plus de 6 000 professeurs de renommée internationale.



66

*Étudiez dans la plus grande université
numérique du monde et assurez votre réussite
professionnelle. L'avenir commence à TECH"*



L'université en ligne officielle de la NBA

TECH est l'université en ligne officielle de la NBA. Grâce à un accord avec la grande ligue de basket-ball, elle offre à ses étudiants des programmes universitaires exclusifs ainsi qu'un large éventail de ressources pédagogiques axées sur les activités de la ligue et d'autres domaines de l'industrie du sport. Chaque programme est conçu de manière unique et comprend des conférenciers exceptionnels: des professionnels ayant un passé sportif distingué qui apporteront leur expertise sur les sujets les plus pertinents.

Leaders en matière d'employabilité

TECH a réussi à devenir l'université leader en matière d'employabilité. 99% de ses étudiants obtiennent un emploi dans le domaine qu'ils ont étudié dans l'année qui suit la fin de l'un des programmes de l'université. Un nombre similaire parvient à améliorer immédiatement sa carrière. Tout cela grâce à une méthodologie d'étude qui fonde son efficacité sur l'acquisition de compétences pratiques, absolument nécessaires au développement professionnel.



Google Partner Premier

Le géant américain de la technologie a décerné à TECH le badge Google Partner Premier. Ce prix, qui n'est décerné qu'à 3% des entreprises dans le monde, souligne l'expérience efficace, flexible et adaptée que cette université offre aux étudiants. Cette reconnaissance atteste non seulement de la rigueur, de la performance et de l'investissement maximaux dans les infrastructures numériques de TECH, mais positionne également TECH comme l'une des principales entreprises technologiques au monde.



Université en ligne officielle de la NBA



L'université la mieux évaluée par ses étudiants

Les étudiants ont positionné TECH comme l'université la mieux évaluée du monde dans les principaux portails d'opinion, soulignant sa note la plus élevée de 4,9 sur 5, obtenue à partir de plus de 1 000 évaluations. Ces résultats consolident TECH en tant qu'institution universitaire de référence internationale, reflétant l'excellence et l'impact positif de son modèle éducatif.



03

Programme d'études

Les supports pédagogiques qui composent ce diplôme universitaire ont été élaborés par de véritables experts en Prévention des Risques Professionnels. Le programme d'études approfondira des questions allant des principes fondamentaux de l'ergonomie ou des particularités de la psychosociologie appliquée à l'hygiène industrielle. Les étudiants acquerront ainsi des compétences avancées leur permettant de concevoir des stratégies préventives efficaces et d'appliquer des solutions innovantes qui garantissent à la fois la sécurité et le bien-être des travailleurs.



“

Vous approfondirez vos connaissances en matière de conception de programmes d'hygiène industrielle, de sécurité au travail et de psychosociologie appliquée”

Module 1. Droit du travail et de Prévention des Risques Professionnels

1.1. Sources du droit du travail. L'identité du droit du travail

1.1.1. Concept et énumération des sources

1.1.2. Les lois

1.1.3. Les règlements

1.1.4. Les conventions collectives

1.2. Système normatif du droit du travail

1.2.1. La norme professionnelle

1.2.2. L'application de la norme professionnelle

1.2.3. Organismes d'application

1.3. Normes internationales et européennes

1.3.1. Les normes professionnelles internationales

1.3.2. Principes de droit international du travail

1.3.3. Organisation International du Travail

1.3.4. Recommandations de l'Organisation International du Travail

1.4. Système de relations professionnelles

1.4.1. Relations professionnelles basiques

1.4.2. Représentation des travailleurs dans l'entreprise

1.4.3. Relations avec la Sécurité Sociale

1.5. Le système général de Sécurité Sociale

1.5.1. Identité système de Sécurité Sociale

1.5.2. Système général de Sécurité Sociale espagnol

1.5.3. Devoirs et responsabilités en matière de prestations

1.6. L'Action de protection de la Sécurité Sociale

1.6.1. Contingences professionnelles et contingences courantes : accident du travail et maladie professionnelle

1.6.2. Les prestations: système juridique

1.6.3. Soins de santé

1.6.4. Incapacité temporaire et Incapacité permanente

1.7. Les aléas de la relation professionnelle

1.7.1. Introduction

1.7.2. Mobilité géographique

1.7.3. Mobilité fonctionnelle

1.7.4. Congés, remplacements et suspension du contrat de travail

1.8. Fin de la relation de travail

1.8.1. Introduction

1.8.2. Types de cessation de la relation de travail

1.8.3. Effets de la cessation de la relation de travail

1.9. Relations professionnelles particulières

1.9.1. Introduction

1.9.2. Relations de travail particulières

1.9.3. Types de relations de travail spéciales

1.10. Relations de travail conflictuelles

1.10.1. Introduction

1.10.2. Conflits de travail

1.10.3. Procédures de résolution extrajudiciaire des litiges

1.10.4. Procédures de règlement judiciaire des litiges

Module 2. Fondements juridiques, techniques et de gestion de la Prévention des Risques Professionnels

2.1. Santé et travail Terminologie

2.1.1. Santé et travail

2.1.2. Facteurs de risques professionnels

2.1.3. La sécurité et l'hygiène au travail dans la loi espagnole

2.1.3.1. Le technicien et la sécurité et hygiène au travail

2.2. Législation sur la Prévention des Risques Professionnels. Responsabilités et Sanctions

2.2.1. Législation sur la Prévention des Risques Professionnels et sanctions

2.2.2. Responsabilité de l'employeur

2.2.2.1. Responsabilité de l'employé

2.3. Prévention des risques professionnels dans l'entreprise: l'employeur débiteur de la sécurité

2.3.1. Obligations de l'employeur en matière de prévention

2.3.2. Obligation de sécurité : son fondement

2.3.3. La nature juridique de l'obligation

2.3.3.1. Caractéristiques essentielles de l'obligation de sécurité

- 2.4. Obligations spécifiques de l'entrepreneur
 - 2.4.1. L'intégration de la Prévention dans l'entreprise : le plan de Prévention
 - 2.4.2. Évaluation des risques
 - 2.4.3. Planification de l'activité préventive
 - 2.4.4. Documentation, information, formation à la Prévention
 - 2.4.5. Surveillance de la santé
- 2.5. Utilisation des équipements de travail et des équipements de protection individuelle. Obligations des fabricants, importateurs, fournisseurs et travailleurs
 - 2.5.1. Obligations des employeurs en matière d'équipements de travail
 - 2.5.2. Obligations des employeurs en matière d'équipements de protection individuelle
 - 2.5.3. Obligations des fabricants, importateurs et fournisseurs
 - 2.5.4. Le travailleur en tant que titulaire de droits et de devoirs en matière de prévention
- 2.6. L'organisation de l'activité préventive dans l'entreprise : les services de Prévention
 - 2.6.1. Décret royal 39/1997 du 17 janvier 1997 et sa réforme correspondante
 - 2.6.2. Modalités d'organisation de l'activité de prévention dans l'entreprise
 - 2.6.3. La désignation des travailleurs
 - 2.6.4. Le service de Prévention
- 2.7. Participation et représentation des travailleurs dans le domaine des Prévention des Risques Professionnels
 - 2.7.1. Les représentants spécifiques
 - 2.7.2. Les délégués de Prévention
 - 2.7.3. Le comité de santé et de sécurité au travail
- 2.8. Responsabilités en cas de non-respect des règles de prévention
 - 2.8.1. Types de responsabilité en cas de non-respect des règles de prévention
 - 2.8.2. La procédure de sanction
 - 2.8.3. Sanctions
 - 2.8.4. Le principe "*non bis in idem*"
 - 2.8.5. Responsabilité pénale
- 2.9. Référence au secteur de la construction
 - 2.9.1. Introduction
 - 2.9.2. Coordination des activités
 - 2.9.3. Sous-traitance
- 2.10. Protection des mineurs et des travailleurs temporaires ou intérimaires
 - 2.10.1. Introduction
 - 2.10.2. Protection des travailleurs temporaires ou à durée déterminée
 - 2.10.3. Protection de la santé et de la sécurité dans les agences de travail temporaire

Module 3. Techniques de Prévention des Risques Professionnels

- 3.1. La sécurité au travail et les risques d'accidents du travail
 - 3.1.1. Définition des techniques de prévention des risques professionnels
 - 3.1.2. Introduction à l'accidentologie professionnelle
 - 3.1.3. Introduction aux maladies professionnelles
- 3.2. Accidents du Travail : analyse et évaluation des risques. Introduction aux inspections de santé et de sécurité
 - 3.2.1. Définition du point de vue de la sécurité et de la médecine
 - 3.2.2. Causes des accidents
 - 3.2.3. Le facteur humain
- 3.3. Médecine du travail
 - 3.3.1. Techniques préventives
 - 3.3.2. Introduction aux maladies professionnelles
- 3.4. L'hygiène industrielle Concept, fonctions et terminologie
 - 3.4.1. Introduction à la l'hygiène du travail
 - 3.4.2. Introduction aux facteurs environnementaux
 - 3.4.3. Terminologie utilisée en hygiène du travail
- 3.5. Ergonomie
 - 3.5.1. Introduction à l'ergonomie
 - 3.5.2. Principes fondamentaux de l'ergonomie
 - 3.5.3. Approche des types d'ergonomie
- 3.6. Psychosociologie appliquée à la Prévention Introduction
 - 3.6.1. Introduction à la psychosociologie appliquée
 - 3.6.2. Facteurs psychosociaux
 - 3.6.3. Classification des facteurs psychosociaux
 - 3.6.4. Conséquences des facteurs psychosociaux
- 3.7. Organisation et gestion de la prévention
 - 3.7.1. Introduction à l'organisation et à la gestion de la prévention
 - 3.7.2. Planification
 - 3.7.3. Organisation et suivi
 - 3.7.4. Associations d'employeurs en matière de sécurité et hygiène

- 3.8. Autres actions dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels
 - 3.8.1. Introduction
 - 3.8.2. Autres techniques
 - 3.8.3. Formation et information des travailleurs
 - 3.8.4. Négociation : résolution des conflits
- 3.9. Délégués à la Prévention
 - 3.9.1. Introduction
 - 3.9.2. Compétences des délégués à la Prévention
 - 3.9.3. Facultés des délégués à la Prévention
- 3.10. Comité d'entreprise
 - 3.10.1. Introduction
 - 3.10.2. Concept, composition et constitution
 - 3.10.3. Régime de fonctionnement
 - 3.10.4. Compétences et facultés

Module 4. Ergonomie

- 4.1. Application de l'ergonomie à la sécurité
 - 4.1.1. Concept et définition de l'ergonomie
 - 4.1.2. Principes fondamentaux
 - 4.1.3. Ergonomie des systèmes
- 4.2. Évaluation et Intervention en matière de risques ergonomiques
 - 4.2.1. Méthodologie d'évaluation des risques ergonomiques
 - 4.2.2. Méthodes d'évaluation globale: LEST et RNUR
 - 4.2.3. Principes de reconception ergonomique
- 4.3. Méthodologie appliquée à la Prévention
 - 4.3.1. Introduction à la méthodologie appliquée à la Prévention
 - 4.3.2. Enquêtes sur les accidents et les maladies
 - 4.3.3. Gestion des risques ergonomiques
 - 4.3.4. Évaluation des risques ergonomiques
- 4.4. Méthodes d'évaluation globale des conditions de travail
 - 4.4.1. Domaine d'application
 - 4.4.2. Méthode LEST
 - 4.4.3. Méthode RENUR
- 4.5. Méthodes de chargement physique : RULA, REBA, NIOSH
 - 4.5.1. Introduction
 - 4.5.2. Méthode RULA
 - 4.5.3. Méthode REVA
 - 4.5.4. Méthode NIOSH
- 4.6. Reconception ergonomique
 - 4.6.1. Introduction
 - 4.6.2. Outils d'analyse ergonomique
 - 4.6.3. Techniques de conception ergonomique
 - 4.6.4. Adaptation du poste de travail
- 4.7. L'erreur humaine
 - 4.7.1. Introduction
 - 4.7.2. Comment évaluer la fiabilité humaine ?
 - 4.7.3. Classifications de l'erreur humaine
 - 4.7.4. Stratégies d'amélioration. Cas de l'arbre de défaillances
- 4.8. Aménagement du lieu de travail
 - 4.8.1. Introduction
 - 4.8.2. Aménagement du lieu de travail
 - 4.8.3. Relation entre l'environnement intérieur et extérieur
- 4.9. Actions sur l'organisation
 - 4.9.1. Introduction
 - 4.9.2. Niveau de mécanisation
 - 4.9.3. Niveau d'automatisation
 - 4.9.4. La participation et ses niveaux
- 4.10. Temps de travail
 - 4.10.1. Introduction
 - 4.10.2. Organisation du temps de travail
 - 4.10.3. Travail flexible - Travail à temps réduit

Module 5. Psychosociologie appliquée

- 5.1. Introduction à la psychosociologie appliquée
 - 5.1.1. Quels sont les risques psychosociaux?
 - 5.1.2. Comment les risques psychosociaux sont-ils identifiés?
 - 5.1.3. Exemple de risque psychosocial dans le secteur de la construction
- 5.2. Facteurs psychosociaux
 - 5.2.1. Quels sont les facteurs psychosociaux?
 - 5.2.2. Facteurs psychosociaux au travail
 - 5.2.3. Atténuer les risques psychosociaux au travail ?
- 5.3. Classification des facteurs psychosociaux
 - 5.3.1. Classification dérivée des caractéristiques de l'emploi
 - 5.3.2. Classification dérivée de l'organisation du travail
 - 5.3.3. Classification dérivée des caractéristiques personnelles
- 5.4. Conséquences des facteurs psychosociaux sur la santé
 - 5.4.1. Quels sont les effets des facteurs psychosociaux sur la santé ?
 - 5.4.2. Classification des effets sur les facteurs psychosociaux
 - 5.4.3. Comment examiner un facteur psychosocial chez un employé ?
- 5.5. Évaluation des facteurs psychosociaux
 - 5.5.1. Obligation d'évaluer les facteurs psychosociaux
 - 5.5.2. Objectif de l'évaluation des facteurs psychosociaux
 - 5.5.3. Méthodes d'analyse des conditions de travail
 - 5.5.4. Facteurs psychosociaux
 - 5.5.5. Méthode LEST
- 5.6. Intervention psychosociale
 - 5.6.1. En quoi consiste l'intervention psychosociale?
 - 5.6.2. Propositions pour améliorer les facteurs psychosociaux
 - 5.6.3. Intervention sur l'organisation du travail
 - 5.6.4. Intervention sur le travailleur
- 5.7. Burnout et Mobbing
 - 5.7.1. Le Burnout et Mobbing comme pathologies émergentes
 - 5.7.2. Facteurs de conditionnement
 - 5.7.3. Indicateurs
 - 5.7.4. Mesure, prévention et traitement du Burnout et Mobbing

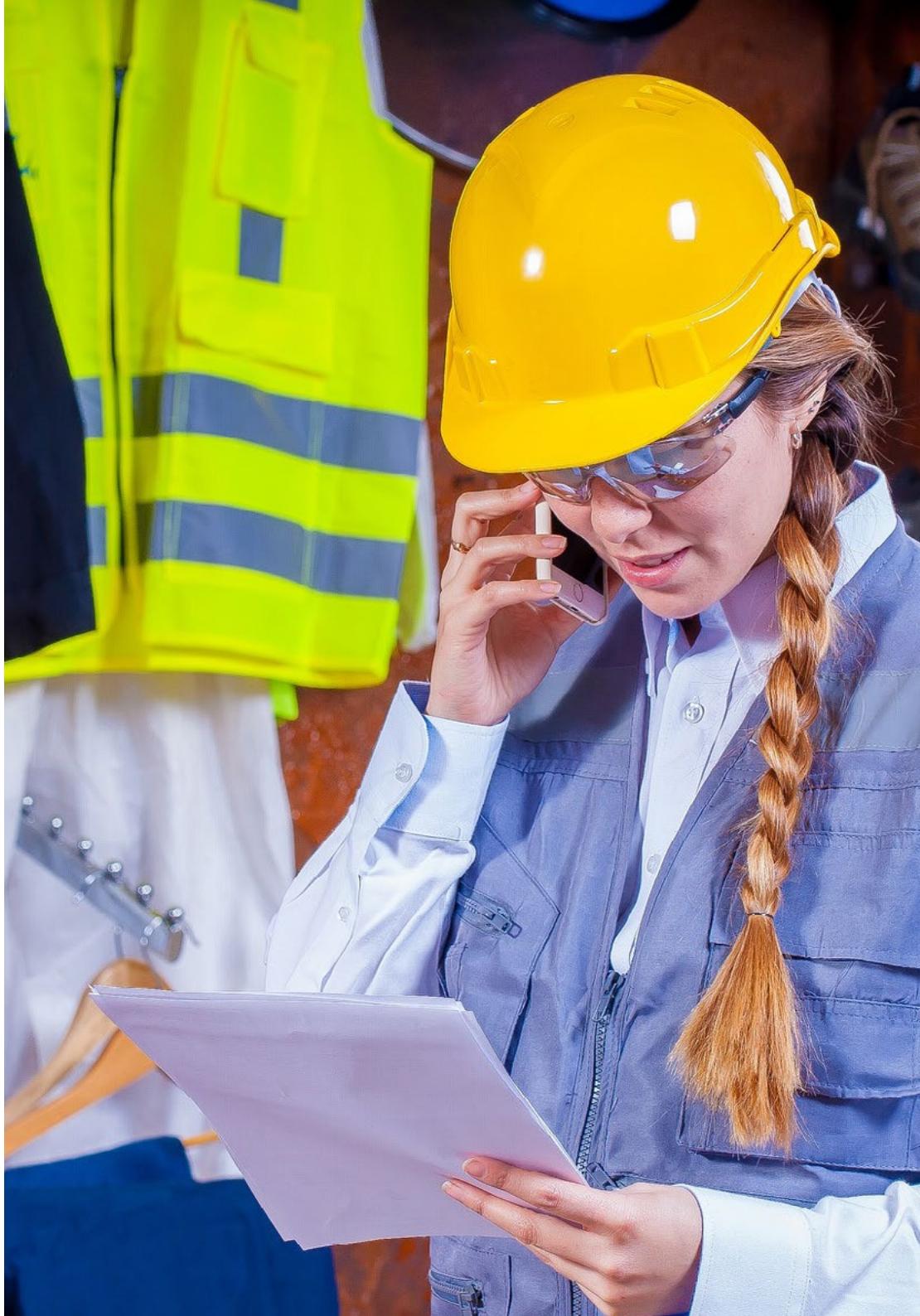
5.8. Rotation

- 5.8.1. Concept de rotation
- 5.8.2. Taux de rotation
- 5.8.3. Conclusions sur le chiffre d'affaires
- 5.9. Outils d'évaluation des risques psychosociaux
 - 5.9.1. Procédure d'évaluation des risques psychosociaux
 - 5.9.2. Quelles sont les étapes de l'évaluation des risques psychosociaux?
 - 5.9.3. FPSICO 4.0
- 5.10. Cas d'intervention psychosociale dans l'entreprise
 - 5.10.1. Introduction
 - 5.10.2. Évaluation des conditions de travail
 - 5.10.3. Contrôle des risques et conclusions

Module 6. Médecine du travail

- 6.1. Concepts de base
 - 6.1.1. Concept de médecine du travail
 - 6.1.2. Concept de médecine d'entreprise
 - 6.1.3. Techniques préventives
- 6.2. Médecine du travail et médecine d'entreprise
 - 6.2.1. Concepts de base
 - 6.2.2. Principales différences
 - 6.2.3. Introduction aux maladies professionnelles
- 6.3. Service de médecine du travail, mutuelles pour les accidents du travail, sécurité sociale
 - 6.3.1. Introduction aux services de médecine du travail
 - 6.3.2. Mutuelles d'assurance pour les accidents du travail
 - 6.3.3. Notification au travailleur
- 6.4. Droits des patients en médecine du travail et protection des Risques Professionnels
 - 6.4.1. Droits des patients en médecine du travail
 - 6.4.2. Protection des données des patients
 - 6.4.3. Obligation de surveillance de la santé des travailleurs

- 6.5. Maladies professionnelles et méthodologie d'action
 - 6.5.1. Notion de maladie professionnelle et d'accident du travail
 - 6.5.2. Maladies causées par le travail
 - 6.5.3. Classification des maladies professionnelles
 - 6.5.4. Situation actuelle des maladies professionnelles
- 6.6. Incapacité de travail et invalidité
 - 6.6.1. Concept d'incapacité de travail
 - 6.6.2. Concept de handicap
 - 6.6.3. Classification de l'incapacité de travail
 - 6.6.4. Classification des handicaps
- 6.7. Documentation médicale et examen du patient en médecine du travail
 - 6.7.1. L'histoire clinico-professionnelle du travailleur
 - 6.7.2. Obligation de conservation de l'histoire clinico-professionnelle du travailleur
 - 6.7.3. Devoir de confidentialité
- 6.8. Activités préventives de la médecine du travail
 - 6.8.1. Surveillance de la santé individuelle
 - 6.8.2. Surveillance de la santé collective
 - 6.8.3. Surveillance de la santé et examens médicaux
 - 6.8.4. Aptitude professionnelle
- 6.9. Actions dans les situations d'urgence Premiers secours
 - 6.9.1. La promotion de la santé dans l'entreprise
 - 6.9.2. Protocole d'action en cas de situation d'urgence
 - 6.9.3. Premiers secours
- 6.10. Comparaison avec certains pays d'Amérique latine
 - 6.10.1. Introduction
 - 6.10.2. Argentine
 - 6.10.3. Mexique
 - 6.10.4. Chili
 - 6.10.5. Colombie



Module 7. Sécurité au travail

- 7.1. L'accident du travail
 - 7.1.1. Introduction
 - 7.1.2. Définition sous plusieurs angles : sécurité, médecine et légalité
 - 7.1.3. Sécurité au travail : sécurité scientifique et sécurité intégrée
 - 7.1.4. Cause des accidents Le facteur humain et sa relation
- 7.2. Analyse statistique des accidents
 - 7.2.1. Introduction
 - 7.2.2. Classification des accidents : facteurs et systèmes
 - 7.2.3. Indices statistiques
 - 7.2.4. BORRAR BORRAR
- 7.3. Techniques de sécurité
 - 7.3.1. Introduction
 - 7.3.2. Concept et définition des techniques de sécurité
 - 7.3.3. Classification des techniques de sécurité
 - 7.3.4. Techniques analytiques et techniques opérationnelles
- 7.4. Évaluation des risques
 - 7.4.1. Introduction
 - 7.4.2. Définition de l'évaluation des risques et son objectif
 - 7.4.3. Phases de l'évaluation de risques
 - 7.4.4. Types d'évaluation des risques: Caractère obligatoire
- 7.5. Techniques d'analyse post-accident : Enquête sur les accidents
 - 7.5.1. Notification des accidents
 - 7.5.2. Registre des accidents
 - 7.5.3. Enquête sur les accidents
- 7.6. Techniques d'analyse antérieures à l'accident Inspections de sécurité
 - 7.6.1. Inspections de sécurité
 - 7.6.2. Analyse du travail
 - 7.6.3. Analyse statistique
- 7.7. Normalisation
 - 7.7.1. Normes de sécurité Avantages de la normalisation
 - 7.7.2. Conditions requises et caractéristiques des normes
 - 7.7.3. Élaboration et mise en place des normes
 - 7.7.4. Classification des normes

- 7.8. Ordre et propreté sur le lieu de travail
 - 7.8.1. Introduction
 - 7.8.2. Signalisation de sécurité
 - 7.8.3. Panneau de signalisation
 - 7.8.4. Couleur de l'industrie
- 7.9. Protection individuelle
 - 7.9.1. Introduction
 - 7.9.2. Concept de EPI Conditions, caractéristiques et sélection
 - 7.9.3. Classification des EPI
 - 7.9.4. Marquage de conformité CE Utilisation et entretien
- 7.10. Risques au travail
 - 7.10.1. Introduction
 - 7.10.2. Classification des risques professionnels
 - 7.10.3. Techniques de sécurité appliquées aux machines

Module 8. Hygiène industrielle

- 8.1. Introduction à l'hygiène au travail
 - 8.1.1. Introduction et principaux concepts
 - 8.1.2. Facteurs environnementaux
 - 8.1.3. Types de contaminants et voies de pénétration dans l'organisme
 - 8.1.4. Effets des contaminants
- 8.2. Hygiène théorique Évaluation des risques en matière d'hygiène
 - 8.2.1. Introduction
 - 8.2.2. Critères d'évaluation des risques en matière d'hygiène
 - 8.2.3. Réglementation
 - 8.2.4. Exposition cutanée à des contaminants chimiques
- 8.3. Évaluation et contrôle des risques liés à l'hygiène
 - 8.3.1. Introduction
 - 8.3.2. Portée du risque hygiénique. Hygiène de terrain et hygiène opérationnelle
 - 8.3.3. Type de mesures de contrôle préventif
- 8.4. Type d'agents
 - 8.4.1. Introduction
 - 8.4.2. Classification des agents
 - 8.4.3. Protection contre les agents

- 8.5. Protection individuelle contre les risques liés à l'hygiène
 - 8.5.1. Introduction
 - 8.5.2. Équipement de protection des voies respiratoires
 - 8.5.3. Équipement de protection auditive
 - 8.5.4. Équipement de protection des yeux et du visage
- 8.6. Risques et accidents graves
 - 8.6.1. Introduction
 - 8.6.2. Industrie métallurgique
 - 8.6.3. Industrie chimique
 - 8.6.4. Accidents majeurs
- 8.7. Vibrations
 - 8.7.1. Introduction
 - 8.7.2. Effets des vibrations
 - 8.7.3. Évaluation des risques
 - 8.7.4. Contrôle de l'exposition
- 8.8. Rayonnement non ionisant
 - 8.8.1. Introduction
 - 8.8.2. Magnitudes et unités de mesure
 - 8.8.3. Effets des rayonnements Non ionisants
- 8.9. Rayonnement ionisant
 - 8.9.1. Introduction
 - 8.9.2. Nature des rayonnements ionisants
 - 8.9.3. Effets des rayonnements ionisants
 - 8.9.4. Mesures préventives
- 8.10. Environnement thermo-hygrométrique
 - 8.10.1. Introduction
 - 8.10.2. Environnement thermique et organisme
 - 8.10.3. Évaluation de l'exposition à la chaleur
 - 8.10.4. Confort thermique et exposition au froid

Module 9. Responsabilité sociale des entreprises

- 9.1. Concepts et fondements de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)
 - 9.1.1. Introduction
 - 9.1.2. Définition de la responsabilité sociale des entreprises
 - 9.1.3. Justification
- 9.2. Histoire et évolution du concept de RSE
 - 9.2.1. Introduction
 - 9.2.2. Étape obligatoire
 - 9.2.3. Étape politique
 - 9.2.4. Étape socialement responsable
- 9.3. Éthique des affaires
 - 9.3.1. Introduction
 - 9.3.2. Distinction entre application de la loi et éthique entrepreneuriale
 - 9.3.3. Rentabilité de l'éthique entrepreneuriale
- 9.4. Perspectives de la RSE
 - 9.4.1. Introduction
 - 9.4.2. Types de perspectives
 - 9.4.3. Orientations de la RSE
- 9.5. Groupes d'intérêts de la RSE
 - 9.5.1. Introduction
 - 9.5.2. Approches des groupe d'intérêts
 - 9.5.3. Types de groupe d'intérêts ou *stakeholders*
 - 9.5.4. Intérêt des groupes d'intérêts
- 9.6. Communication et transparence pour construire une bonne réputation
 - 9.6.1. Introduction
 - 9.6.2. Stratégie de communication et de transparence
 - 9.6.3. Type d'information découlant du devoir de transparence
- 9.7. Domaines d'action : niveau environnemental et niveau social. Droits environnementaux
 - 9.7.1. Introduction
 - 9.7.2. Niveau environnemental
 - 9.7.3. Niveau social
 - 9.7.4. Droits environnementaux

- 9.8. Rapport et mesure du Développement Durable : Les audits et leur certification
 - 9.8.1. Introduction
 - 9.8.2. Mesure du développement durable
 - 9.8.3. Rapports sur le développement durable
 - 9.8.4. Certification du développement durable
- 9.9. Responsabilité des entreprises en matière de sécurité routière
 - 9.9.1. Introduction
 - 9.9.2. Gouvernance
 - 9.9.3. Formation des employés
- 9.10. Responsabilité sociale et coordination des activités des entreprises
 - 9.10.1. Introduction
 - 9.10.2. Contrôle des contractants et des sous-traitants
 - 9.10.3. Norme internationale SA8000 sur la Responsabilité Sociale

Module 10. Le nouveau paysage de la Prévention des Risques Professionnels et la manière d'y faire face

- 10.1. Situation sanitaire 2020
 - 10.1.1. Introduction
 - 10.1.2. Crise sanitaire Covid-19
 - 10.1.3. Communications gouvernementales
- 10.2. COVID-19 : évolution et données
 - 10.2.1. Introduction
 - 10.2.2. Déclaration de pandémie COVID-19
 - 10.2.3. Évolution et données sur la pandémie
- 10.3. Analyse épidémiologique COVID-19
 - 10.3.1. Introduction
 - 10.3.2. Rapports précédents
 - 10.3.3. Situation en matière de santé
 - 10.3.4. Caractéristiques démographiques, cliniques et épidémiologiques
- 10.4. Nouvelle normalité : application de la Prévention des Risques
 - 10.4.1. Introduction
 - 10.4.2. Nouvelle normalité. Comment le COVID-19 a affecté nos vies ?
 - 10.4.3. EPI utilisés face à la COVID-19
- 10.5. Plan d'intervention précoce dans un scénario de contrôle de la pandémie
 - 10.5.1. Antécédents
 - 10.5.2. Justification du plan d'intervention précoce
 - 10.5.3. Cadre législatif
 - 10.5.4. Plans d'intervention précoce
- 10.6. Détection précoce, surveillance et contrôle du COVID-19
 - 10.6.1. Introduction
 - 10.6.2. Détection des cas
 - 10.6.3. Notification des cas
 - 10.6.4. Interprétation des tests sérologiques
- 10.7. Directives pour la Prévention et le contrôle du COVID-19 dans différentes industries ou secteurs vulnérables
 - 10.7.1. Introduction
 - 10.7.2. Transport et mobilité
 - 10.7.3. Formation et information sur les mesures de prévention
 - 10.7.4. Collaboration avec l'inspection du travail
- 10.8. Application Radar COVID
 - 10.8.1. Introduction
 - 10.8.2. Description et fonctionnement de l'application
 - 10.8.3. Identification des contacts
 - 10.8.4. Évaluation de la communication
- 10.9. Gestion clinique du COVID dans de Soins Intensifs
 - 10.9.1. Introduction
 - 10.9.2. Procédure
 - 10.9.3. Prévention des complications chez les patients en état critique
 - 10.9.4. Suivi et surveillance de la réponse clinique
- 10.10. Secteur éducatif : l'un des plus vulnérables
 - 10.10.1. Introduction
 - 10.10.2. Mesures de Prévention, d'hygiène et de promotion de la santé contre le COVID-19 dans les établissements scolaires
 - 10.10.3. Directives d'action en cas d'apparition de cas d'infection

04

Objectifs pédagogiques

La conception du programme de ce Mastère Spécialisé Hybride permettra à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires pour se mettre à jour dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels. Ainsi, les diplômés maîtriseront les aspects clés dans des domaines tels que la sécurité, l'hygiène industrielle, l'ergonomie et la psychosociologie appliquée. Le contenu du programme favorisera ainsi leur développement professionnel d'un point de vue global et technique, les préparant à relever les défis actuels du monde du travail.



66

*Vous maîtriserez les principes juridiques,
techniques et organisationnels de la
Prévention des Risques Professionnels
dans le domaine professionnel”*



Objectif général

- Cette formation universitaire fournira au professionnel une solide formation multidisciplinaire pour relever efficacement les défis de la sécurité et de la santé au travail. Tout au long du programme, l'étudiant développera des compétences avancées en matière d'identification, d'évaluation et de contrôle des risques, de gestion des systèmes préventifs, de coordination des équipes et d'application des réglementations en vigueur. De plus, les diplômés acquerront les compétences communicationnelles, éthiques et organisationnelles essentielles pour diriger des environnements de travail sûrs





Objectifs spécifiques

Module 1. Droit du travail et de Prévention des Risques Professionnels

- ♦ Analyser la réglementation en vigueur en matière de sécurité au travail et ses implications dans la relation employé-entreprise
- ♦ Identifier les aléas de la relation de travail, tels que la mobilité fonctionnelle et géographique, les congés et les suspensions de contrat
- ♦ Étudier la cessation de la relation de travail, ses types et ses effets sur l'environnement entrepreneurial
- ♦ Évaluer les conflits du travail et les procédures de résolution judiciaire et extrajudiciaire

Module 2. Fondements juridiques, techniques et de gestion de la Prévention des Risques Professionnels

- ♦ Comprendre les obligations de l'employeur en matière de Prévention des Risques Professionnels
- ♦ Mettre en œuvre des plans de Prévention au sein de l'entreprise et réaliser des évaluations des risques efficaces
- ♦ Analyser la documentation légale obligatoire et son application correcte dans l'environnement de travail
- ♦ Évaluer la responsabilité légale en cas de non-respect des réglementations et ses conséquences

Module 3. Techniques de Prévention des Risques Professionnels

- ♦ Appliquer des méthodes de sécurité au travail dans les secteurs à haut risque
- ♦ Concevoir des plans d'urgence et des protocoles d'intervention en cas d'accident
- ♦ Mettre en œuvre des stratégies visant à réduire au minimum les accidents du travail
- ♦ Évaluer les facteurs de risques psychosociaux et leur impact sur la santé mentale des employés

Module 4. Ergonomie

- Analyser les risques ergonomiques et leur impact sur la productivité au travail
- Appliquer des méthodologies d'évaluation ergonomique dans différents environnements de travail
- Concevoir des stratégies de réaménagement ergonomique afin d'améliorer le bien-être des employés
- Évaluer la charge physique et son lien avec la sécurité au travail

Module 5. Psychosociologie appliquée

- Identifier les facteurs psychosociaux et leur incidence sur l'environnement de travail
- Appliquer des méthodes d'évaluation du stress et des risques psychosociaux
- Concevoir des stratégies de Prévention du *burnout* et du *mobbing*
- Analyser les effets de la rotation et de l'insatisfaction au travail sur les performances

Module 6. Médecine du travail

- Évaluer les maladies professionnelles et leur impact sur la santé des travailleurs
- Concevoir des programmes de promotion de la santé au sein de l'entreprise
- Appliquer les premiers secours et les mesures d'urgence dans l'environnement de travail
- Comparer les réglementations internationales en matière de santé au travail et leur application dans différents secteurs

Module 7. Sécurité au travail

- Analyser les causes et les conséquences des accidents du travail
- Mettre en œuvre des programmes de sécurité au travail dans différents secteurs
- Évaluer l'efficacité des équipements de protection individuelle
- Concevoir des réglementations internes pour améliorer la sécurité dans l'environnement de travail



Module 8. Hygiène industrielle

- ♦ Identifier les agents polluants et leur impact sur la santé au travail
- ♦ Appliquer des mesures de contrôle des risques chimiques, biologiques et physiques
- ♦ Évaluer l'exposition aux radiations et aux vibrations dans l'environnement de travail
- ♦ Concevoir des stratégies de contrôle environnemental et de protection des travailleurs

Module 9. Responsabilité sociale des entreprises

- ♦ Analyser l'impact de la RSE sur la sécurité au travail
- ♦ Mettre en œuvre des programmes de durabilité et de Prévention des risques dans les entreprises
- ♦ Évaluer la conformité réglementaire des entreprises en matière de sécurité
- ♦ Appliquer des stratégies de communication et de transparence dans la gestion des Risques Professionnels

Module 10. Le nouveau paysage de la Prévention des Risques Professionnels et la manière d'y faire face

- ♦ Appliquer les normes de biosécurité dans les environnements de travail à haut risque
- ♦ Mettre en œuvre des stratégies pour la détection et le contrôle des maladies professionnelles

“

Vous aurez accès à une variété de ressources multimédias telles que des vidéos explicatives, des résumés interactifs ou des lectures spécialisées”

05

Stage Pratique

Une fois la partie théorique en ligne terminée, ce programme universitaire prévoit que les étudiants effectuent un stage dans une institution de référence dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels. Au cours de cette expérience, les diplômés bénéficieront de l'accompagnement personnalisé d'un tuteur, qui leur fournira des conseils personnalisés et garantira la réussite du stage.



66

Vous effectuerez votre stage dans une entreprise renommée, où vous rejoindrez une équipe expérimentée composée d'experts en Prévention des Risques Professionnels"

La période de Formation Pratique de ce parcours académique en Prévention des Risques Professionnels comprend un stage pratique dans une entreprise prestigieuse, d'une durée de 3 semaines, du lundi au vendredi, à raison de 8 heures consécutives par jour, avec le soutien d'un spécialiste adjoint. Ce stage permettra aux étudiants de participer activement à l'identification, l'évaluation et le contrôle des Risques. De même, les diplômés acquerront des compétences avancées pour concevoir et mettre en œuvre des plans de Prévention personnalisés, et appliquer les réglementations en vigueur avec un critère technique.

Dans cette proposition de formation, chaque activité est conçue pour renforcer et perfectionner les compétences clés requises pour exercer dans ce domaine spécialisé. Cela permettra d'optimiser le profil professionnel, en favorisant des performances solides, efficaces et hautement compétitives.

Les étudiants ont sans aucun doute une occasion unique d'apprendre en travaillant dans une entreprise hautement spécialisée dans la gestion de la sécurité au travail, où la Prévention et la surveillance constante des risques font partie intégrante de la culture professionnelle.

L'enseignement pratique sera dispensé avec la participation active de l'étudiant, qui réalisera les activités et les procédures de chaque domaine de compétence (apprendre à apprendre et à faire), avec l'accompagnement et les conseils des enseignants et d'autres collègues formateurs qui facilitent le travail en équipe et l'intégration multidisciplinaire en tant que compétences transversales pour la pratique de la Prévention des Risques Professionnels (apprendre à être et apprendre à être en relation).

Les procédures décrites ci-dessous constitueront la base de la partie pratique de la formation et leur mise en œuvre sera fonction de la disponibilité et de la charge de travail du centre, les activités proposées étant les suivantes :





Module	Activité pratique
Stratégies de Prévention des Risques Professionnels	Identifier et évaluer les risques physiques dans l'environnement de travail (chutes, chocs, incendies, etc.)
	Élaborer des plans de sécurité spécifiques pour les activités dangereuses
	Contrôler la qualité de l'air, les niveaux de bruit et les conditions environnementales
	Adapter les postes de travail pour prévenir les blessures musculo-squelettiques
Conception ergonomique	Évaluer l'interaction entre le travailleur, le mobilier et les outils utilisés afin de détecter les facteurs de risque liés à la posture
	Déetecter les mouvements répétitifs, la manipulation manuelle de charges, les efforts physiques excessifs ou les postures forcées
	Recommander la refonte des postes, l'automatisation des tâches, l'adaptation des outils ou l'utilisation d'aides mécaniques pour réduire les risques
	Mettre en place des stratégies pour réduire la fatigue physique et mentale dans les travaux répétitifs ou prolongés
Intervention psychosociale au travail	Identifier les signaux d'alerte et établir des protocoles d'action en cas de risques graves pour la santé mentale
	Proposer des changements organisationnels, des programmes de soutien émotionnel, une flexibilisation des horaires ou une amélioration des canaux de communication
	Promouvoir des politiques de reconnaissance, de participation active, de conciliation ou d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
	Surveiller les niveaux d'absentéisme, la rotation du personnel, les plaintes internes et les résultats des enquêtes sur le climat ou le bien-être
Techniques d'hygiène occupationnelle	Utiliser des équipements de mesure spécifiques pour évaluer les concentrations, les niveaux de bruit, les rayonnements ou la charge thermique sur les différents postes de travail
	Comparer les niveaux enregistrés avec les valeurs limites d'exposition professionnelle fixées par la réglementation en vigueur
	Proposer des améliorations telles que la ventilation localisée, l'encapsulation des processus, le remplacement de substances ou l'automatisation des tâches dangereuses
	Représenter graphiquement les zones les plus exposées afin de faciliter la prise de décision et la planification préventive

Assurance responsabilité civile

La principale préoccupation de l'université est de garantir la sécurité des stagiaires et des autres collaborateurs nécessaires aux processus de formation pratique dans l'entreprise. Parmi les mesures destinées à atteindre cet objectif figure la réponse à tout incident pouvant survenir au cours de la formation d'apprentissage.

Pour ce faire, l'université s'engage à souscrire une assurance Responsabilité Civile pour couvrir toute éventualité pouvant survenir pendant le séjour au centre de stage.

Cette police d'assurance couvrant la Responsabilité Civile des stagiaires doit être complète et doit être souscrite avant le début de la période de Formation Pratique. Ainsi, le professionnel n'a pas à se préoccuper des imprévus et bénéficiera d'une couverture jusqu'à la fin du stage pratique dans le centre.



Conditions générales pour la formation pratique

Les conditions générales de la convention de stage pour le programme sont les suivantes :

1.TUTEUR : Pendant le Mastère Spécialisé Hybride, l'étudiant se verra attribuer deux tuteurs qui l'accompagneront tout au long du processus, en résolvant tous les doutes et toutes les questions qui peuvent se poser. D'une part, il y aura un tuteur professionnel appartenant au centre de placement qui aura pour mission de guider et de soutenir l'étudiant à tout moment. D'autre part, un tuteur académique sera également assigné à l'étudiant, et aura pour mission de coordonner et d'aider l'étudiant tout au long du processus, en résolvant ses doutes et en lui facilitant tout ce dont il peut avoir besoin. De cette manière, le professionnel sera accompagné à tout moment et pourra consulter les doutes qui pourraient surgir, tant sur le plan pratique que sur le plan académique.

2.DURÉE: Le programme de formation pratique se déroulera sur trois semaines continues, réparties en journées de 8 heures, cinq jours par semaine. Les jours de présence et l'emploi du temps relèvent de la responsabilité du centre, qui en informe dûment et préalablement le professionnel, et suffisamment à l'avance pour faciliter son organisation.

3.ABSENCE: En cas de non présentation à la date de début du Mastère Spécialisé Hybride, l'étudiant perdra le droit au stage sans possibilité de remboursement ou de changement de dates. Une absence de plus de deux jours au stage, sans raison médicale justifiée, entraînera l'annulation du stage et, par conséquent, la résiliation automatique du contrat. Tout problème survenant au cours du séjour doit être signalé d'urgence au tuteur académique.

4.CERTIFICATION: Les étudiants qui achèvent avec succès le Mastère Spécialisé Hybride recevront un certificat accréditant le séjour pratique dans le centre en question.

5.RELATION DE TRAVAIL: Le Mastère Spécialisé Hybride ne constituera en aucun cas une relation de travail de quelque nature que ce soit.

6.PRÉREQUIS : Certains centres peuvent être amenés à exiger des références académiques pour suivre le Mastère Spécialisé Hybride. Dans ce cas, il sera nécessaire de le présenter au département de formations de TECH afin de confirmer l'affectation du centre choisi.

7.NON INCLUS: Le Mastère Spécialisé Hybride n'inclus aucun autre élément non mentionné dans les présentes conditions. Par conséquent, il ne comprend pas l'hébergement, le transport vers la ville où le stage a lieu, les visas ou tout autre avantage non décrit.

Toutefois, les étudiants peuvent consulter leur tuteur académique en cas de doutes ou de recommandations à cet égard. Ce dernier lui fournira toutes les informations nécessaires pour faciliter les démarches.

06

Centres de stages

Voici quelques-uns des centres de stage sélectionnés par TECH pour ce programme. Toutefois, si aucun d'entre eux ne répond à vos attentes ou à vos besoins, TECH s'engage à gérer la formalisation d'un accord avec une entité qui répond à vos préférences, garantissant ainsi une expérience entièrement personnalisée.



66

Vous effectuerez un stage pratique dans une entreprise hautement spécialisée dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels"



Les étudiants peuvent suivre la partie pratique de ce Mastère Spécialisé Hybride dans les centres suivants :



École de Commerce

CFP IN Servicio de Prevención - San Sebastián

Pays	Ville
Espagne	Gipuzkoa

Adresse : C/ Zuatzu nº 4, Edif. Easo, 2º Planta,
Oficina 10 20018 San Sebastián

Entreprise de services de prévention qui fournit des services dans les domaines de la sécurité au travail, de l'hygiène industrielle, de l'ergonomie et de la psychosociologie appliquée

Formations pratiques connexes :

- Prévention des Risques Professionnels





CFP IN Servicio de Prevención - Vitoria

Pays
Espagne

Adresse : C/ Abendaño nº 28,
bajo 01008 Vitoria

Entreprise de services de prévention qui fournit des services dans les domaines de la sécurité au travail, de l'hygiène industrielle, de l'ergonomie et de la psychosociologie appliquée

Formations pratiques connexes :



CFP IN Servicio de Prevención - Eibar

Pays Ville
Espagne Gipuzkoa

Adresse : Avda. Otaola nº 7, 3º 20600 Eibar

Entreprise de services de prévention des risques professionnels
qui fournit des services de sécurité au travail

Formations pratiques connexes :



CFP IN Servicio de
Prevención - Pamplona

Pays Ville
Espagne Navarre

Adresse : Polígono Industrial Los Agustinos,
calle nº B, Edificio Los Acebos, locales 4-5
bajo 31013 Pamplona

Entreprise de services de prévention qui fournit des services dans les domaines de la sécurité au travail, de l'hygiène industrielle, de l'ergonomie et de la psychosociologie appliquée

Formations pratiques connexes :



CFP IN Servicio de Prevención - Bilbao

Pays Ville
Espagne Vizcaya

Adresse : Plaza Sagrado Corazón nº 4, 1º
Bajo, Dpto. 5, 48011 Bilbao

Entreprise de services de prévention qui fournit des services dans les domaines de la sécurité au travail, de l'hygiène industrielle, de l'ergonomie et de la psychosociologie appliquée

Formations pratiques connexes :



CFP IN Servicio de
Prevención - Logroño

Pays Ville
Espagne La Rioja

Adresse : Avda. de la Solidaridad nº 56-58,
bajo - 26003 Logroño

Entreprise de services de prévention qui fournit des services dans les domaines de la sécurité au travail, de l'hygiène industrielle, de l'ergonomie et de la psychosociologie appliquée

Formations pratiques connexes :

07

Opportunités de carrière

Ce programme TECH est une opportunité unique pour tous les professionnels qui souhaitent mettre à jour leurs compétences dans le domaine de la Prévention des Risques professionnels.

À l'issue de cette formation, les étudiants maîtriseront l'utilisation des outils les plus avancés pour garantir des environnements de travail sûrs et sains. Grâce à ces connaissances spécialisées, les diplômés pourront élargir leurs opportunités professionnelles et assumer des rôles stratégiques dans la gestion préventive au sein d'organisations de différents secteurs productifs.



66

Vous superviserez les systèmes de gestion préventive dans des institutions de divers secteurs afin de garantir la conformité réglementaire et l'amélioration continue"

Profil des diplômés

Le diplômé de ce Mastère Spécialisé Hybride sera un professionnel capable d'identifier, d'évaluer et de contrôler les Risques Professionnels dans divers environnements organisationnels. De plus, vous serez capable de concevoir et de mettre en œuvre des plans de prévention efficaces, d'appliquer la réglementation en vigueur et de promouvoir une culture de la sécurité au travail. Vous serez également prêt à gérer des systèmes de prévention, à coordonner des équipes multidisciplinaires et à utiliser des outils technologiques de pointe. Ce professionnel pourra également diriger des projets d'amélioration continue et de recherche en matière de santé au travail, en favorisant des environnements sûrs et axés sur le bien-être des travailleurs.

Vous souhaitez exercer le métier de Technicien Supérieur en Prévention des Risques Professionnels ? Obtenez cette qualification universitaire en seulement 12 mois.

- **Analyse des Environnements de Travail Complexes** : Capacité à identifier et à évaluer les risques dans divers contextes de travail, en appliquant des critères techniques et réglementaires afin de proposer des solutions préventives efficaces et adaptées à chaque réalité organisationnelle.
- **Esprit Critique et Prise de Décisions Préventives** : Capacité à analyser les situations à risque, à interpréter les données et à prendre des décisions fondées qui contribuent à la réduction des accidents et des maladies professionnelles.
- **Engagement Éthique et Responsabilité Sociale** : Responsabilité dans l'application des principes éthiques, des réglementations légales et des normes de sécurité, en favorisant des environnements de travail respectueux, sûrs et socialement durables.
- **Travail Collaboratif et Communication Interdisciplinaire** : Capacité à s'intégrer dans des équipes multidisciplinaires, en coordonnant les efforts avec les techniciens, les cadres et les travailleurs afin de mettre en œuvre des stratégies préventives de manière efficace et consensuelle





À l'issue de ce programme, vous serez en mesure d'utiliser vos connaissances et vos compétences dans les postes suivants :

- 1. Administrateur des Systèmes de Gestion en Prévention des Risques Professionnels :**
Chargé de mettre en œuvre et de superviser les systèmes de gestion préventive dans des organisations de divers secteurs, en garantissant le respect des normes et l'amélioration continue.
- 2. Consultant en Sécurité et Santé au Travail :** Spécialiste qui conseille des entreprises externes sur l'amélioration de leurs conditions de travail à l'aide de diagnostics techniques et de plans d'intervention préventive personnalisés.
- 3. Technicien Supérieur en Prévention des Risques Professionnels :** Professionnel spécialisé dans l'identification, l'évaluation et le contrôle des risques physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques et psychosociaux dans l'environnement de travail.
- 4. Conseiller en Risques Professionnels pour la Haute Direction :** Collaborer directement avec les directions et les comités exécutifs afin d'intégrer la Prévention dans la stratégie d'entreprise et la prise de décisions.

Méthodologie d'étude

TECH est la première université au monde à combiner la méthodologie des **case studies** avec **Relearning**, un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition guidée.

Cette stratégie d'enseignement innovante est conçue pour offrir aux professionnels la possibilité d'actualiser leurs connaissances et de développer leurs compétences de manière intensive et rigoureuse. Un modèle d'apprentissage qui place l'étudiant au centre du processus académique et lui donne le rôle principal, en s'adaptant à ses besoins et en laissant de côté les méthodologies plus conventionnelles.



“

TECH vous prépare à relever de nouveaux défis
dans des environnements incertains et à réussir
votre carrière”

L'étudiant: la priorité de tous les programmes de TECH

Dans la méthodologie d'étude de TECH, l'étudiant est le protagoniste absolu.

Les outils pédagogiques de chaque programme ont été sélectionnés en tenant compte des exigences de temps, de disponibilité et de rigueur académique que demandent les étudiants d'aujourd'hui et les emplois les plus compétitifs du marché.

Avec le modèle éducatif asynchrone de TECH, c'est l'étudiant qui choisit le temps qu'il consacre à l'étude, la manière dont il décide d'établir ses routines et tout cela dans le confort de l'appareil électronique de son choix. L'étudiant n'a pas besoin d'assister à des cours en direct, auxquels il ne peut souvent pas assister. Les activités d'apprentissage se dérouleront à votre convenance. Vous pouvez toujours décider quand et où étudier.

“

*À TECH, vous n'aurez PAS de cours en direct
(auxquelles vous ne pourrez jamais assister)"*





Les programmes d'études les plus complets au niveau international

TECH se caractérise par l'offre des itinéraires académiques les plus complets dans l'environnement universitaire. Cette exhaustivité est obtenue grâce à la création de programmes d'études qui couvrent non seulement les connaissances essentielles, mais aussi les dernières innovations dans chaque domaine.

Grâce à une mise à jour constante, ces programmes permettent aux étudiants de suivre les évolutions du marché et d'acquérir les compétences les plus appréciées par les employeurs. Ainsi, les diplômés de TECH reçoivent une préparation complète qui leur donne un avantage concurrentiel significatif pour progresser dans leur carrière.

De plus, ils peuvent le faire à partir de n'importe quel appareil, PC, tablette ou smartphone.

“

Le modèle de TECH est asynchrone, de sorte que vous pouvez étudier sur votre PC, votre tablette ou votre smartphone où vous voulez, quand vous voulez et aussi longtemps que vous le voulez”

Case studies ou Méthode des cas

La méthode des cas est le système d'apprentissage le plus utilisé par les meilleures écoles de commerce du monde. Développée en 1912 pour que les étudiants en Droit n'apprennent pas seulement le droit sur la base d'un contenu théorique, sa fonction était également de leur présenter des situations réelles et complexes. De cette manière, ils pouvaient prendre des décisions en connaissance de cause et porter des jugements de valeur sur la manière de les résoudre. Elle a été établie comme méthode d'enseignement standard à Harvard en 1924.

Avec ce modèle d'enseignement, ce sont les étudiants eux-mêmes qui construisent leurs compétences professionnelles grâce à des stratégies telles que *Learning by doing* ou le *Design Thinking*, utilisées par d'autres institutions renommées telles que Yale ou Stanford.

Cette méthode orientée vers l'action sera appliquée tout au long du parcours académique de l'étudiant avec TECH. Vous serez ainsi confronté à de multiples situations de la vie réelle et devrez intégrer des connaissances, faire des recherches, argumenter et défendre vos idées et vos décisions. Il s'agissait de répondre à la question de savoir comment ils agiraient lorsqu'ils seraient confrontés à des événements spécifiques complexes dans le cadre de leur travail quotidien.



Méthode *Relearning*

Chez TECH, les case studies sont complétées par la meilleure méthode d'enseignement 100% en ligne: le *Relearning*.

Cette méthode s'écarte des techniques d'enseignement traditionnelles pour placer l'apprenant au centre de l'équation, en lui fournissant le meilleur contenu sous différents formats. De cette façon, il est en mesure de revoir et de répéter les concepts clés de chaque matière et d'apprendre à les appliquer dans un environnement réel.

Dans le même ordre d'idées, et selon de multiples recherches scientifiques, la répétition est le meilleur moyen d'apprendre. C'est pourquoi TECH propose entre 8 et 16 répétitions de chaque concept clé au sein d'une même leçon, présentées d'une manière différente, afin de garantir que les connaissances sont pleinement intégrées au cours du processus d'étude.

Le Relearning vous permettra d'apprendre plus facilement et de manière plus productive tout en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant des opinions: une équation directe vers le succès.



Un Campus Virtuel 100% en ligne avec les meilleures ressources didactiques

Pour appliquer efficacement sa méthodologie, TECH se concentre à fournir aux diplômés du matériel pédagogique sous différents formats: textes, vidéos interactives, illustrations et cartes de connaissances, entre autres. Tous ces supports sont conçus par des enseignants qualifiés qui axent leur travail sur la combinaison de cas réels avec la résolution de situations complexes par la simulation, l'étude de contextes appliqués à chaque carrière professionnelle et l'apprentissage basé sur la répétition, par le biais d'audios, de présentations, d'animations, d'images, etc.

Les dernières données scientifiques dans le domaine des Neurosciences soulignent l'importance de prendre en compte le lieu et le contexte d'accès au contenu avant d'entamer un nouveau processus d'apprentissage. La possibilité d'ajuster ces variables de manière personnalisée aide les gens à se souvenir et à stocker les connaissances dans l'hippocampe pour une rétention à long terme. Il s'agit d'un modèle intitulé *Neurocognitive context-dependent e-learning* qui est sciemment appliqué dans le cadre de ce diplôme universitaire.

D'autre part, toujours dans le but de favoriser au maximum les contacts entre mentors et mentorés, un large éventail de possibilités de communication est offert, en temps réel et en différé (messagerie interne, forums de discussion, service téléphonique, contact par courrier électronique avec le secrétariat technique, chat et vidéoconférence).

De même, ce Campus Virtuel très complet permettra aux étudiants TECH d'organiser leurs horaires d'études en fonction de leurs disponibilités personnelles ou de leurs obligations professionnelles. De cette manière, ils auront un contrôle global des contenus académiques et de leurs outils didactiques, mis en fonction de leur mise à jour professionnelle accélérée.

“

Le mode d'étude en ligne de ce programme vous permettra d'organiser votre temps et votre rythme d'apprentissage, en l'adaptant à votre emploi du temps"

L'efficacité de la méthode est justifiée par quatre acquis fondamentaux:

1. Les étudiants qui suivent cette méthode parviennent non seulement à assimiler les concepts, mais aussi à développer leur capacité mentale au moyen d'exercices pour évaluer des situations réelles et appliquer leurs connaissances.
2. L'apprentissage est solidement traduit en compétences pratiques ce qui permet à l'étudiant de mieux s'intégrer dans le monde réel.
3. L'assimilation des idées et des concepts est rendue plus facile et plus efficace, grâce à l'utilisation de situations issues de la réalité.
4. Le sentiment d'efficacité de l'effort investi devient un stimulus très important pour les étudiants, qui se traduit par un plus grand intérêt pour l'apprentissage et une augmentation du temps passé à travailler sur le cours.



La méthodologie universitaire la mieux évaluée par ses étudiants

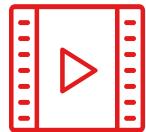
Les résultats de ce modèle académique innovant sont visibles dans les niveaux de satisfaction générale des diplômés de TECH.

L'évaluation par les étudiants de la qualité de l'enseignement, de la qualité du matériel, de la structure du cours et des objectifs est excellente. Il n'est pas surprenant que l'institution soit devenue l'université la mieux évaluée par ses étudiants selon l'indice global score, obtenant une note de 4,9 sur 5.

Accédez aux contenus de l'étude depuis n'importe quel appareil disposant d'une connexion Internet (ordinateur, tablette, smartphone) grâce au fait que TECH est à la pointe de la technologie et de l'enseignement.

Vous pourrez apprendre grâce aux avantages offerts par les environnements d'apprentissage simulés et à l'approche de l'apprentissage par observation: le Learning from an expert.

Ainsi, le meilleur matériel pédagogique, minutieusement préparé, sera disponible dans le cadre de ce programme:



Matériel didactique

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseignent les cours. Ils ont été conçus en exclusivité pour le programme afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel afin de mettre en place notre mode de travail en ligne, avec les dernières techniques qui nous permettent de vous offrir une grande qualité dans chacune des pièces que nous mettrons à votre service.



Pratique des aptitudes et des compétences

Vous effectuerez des activités visant à développer des compétences et des aptitudes spécifiques dans chaque domaine. Pratiques et dynamiques permettant d'acquérir et de développer les compétences et les capacités qu'un spécialiste doit acquérir dans le cadre de la mondialisation dans laquelle nous vivons.



Résumés interactifs

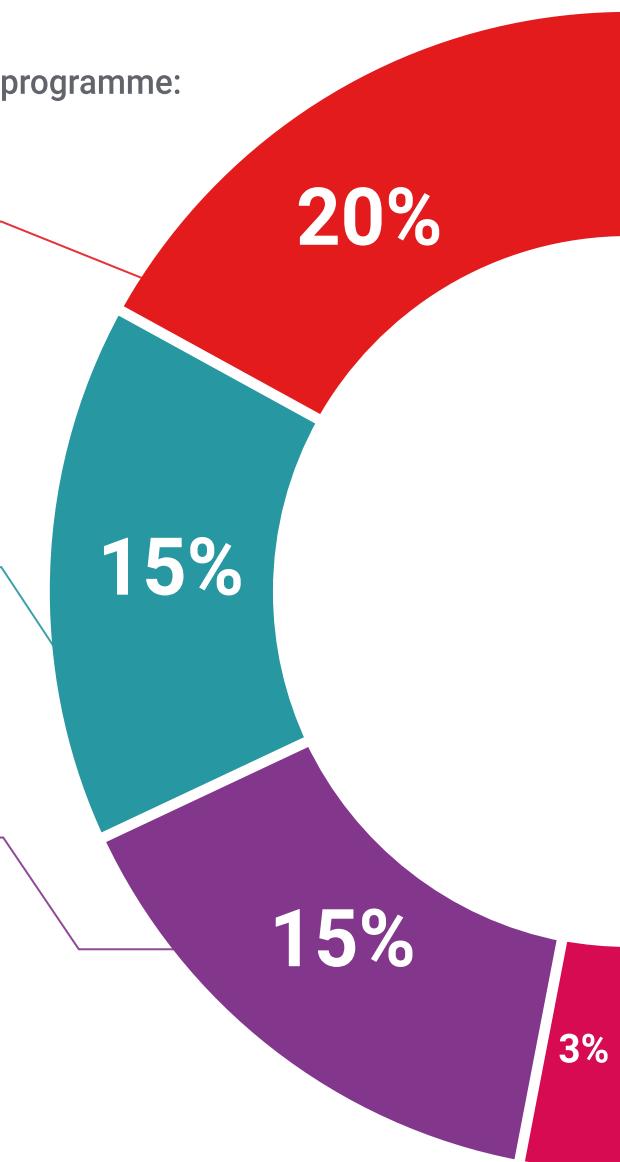
Nous présentons les contenus de manière attrayante et dynamique dans des dossiers multimédias qui incluent de l'audio, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de consolider les connaissances.

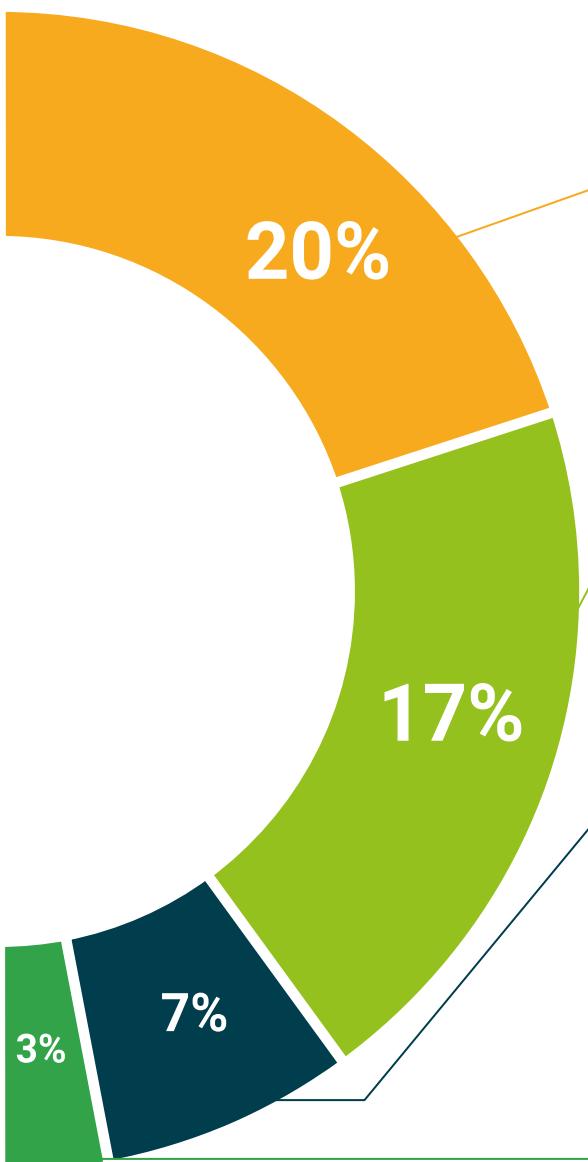
Ce système éducatif unique de présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Lectures complémentaires

Articles récents, documents de consensus, guides internationaux, etc... Dans notre bibliothèque virtuelle, vous aurez accès à tout ce dont vous avez besoin pour compléter votre formation.





Case Studies

Vous réaliserez une sélection des meilleures *case studies* dans le domaine. Des cas présentés, analysés et encadrés par les meilleurs spécialistes internationaux.



Testing & Retesting

Nous évaluons et réévaluons périodiquement vos connaissances tout au long du programme. Nous le faisons sur 3 des 4 niveaux de la Pyramide de Miller.



Cours magistraux

Il existe des preuves scientifiques de l'utilité de l'observation par un tiers expert. La méthode *Learning from an Expert* permet au professionnel de renforcer ses connaissances ainsi que sa mémoire, puis lui permet d'avoir davantage confiance en lui concernant la prise de décisions difficiles.



Guides d'action rapide

TECH propose les contenus les plus pertinents du programme sous forme de fiches de travail ou de guides d'action rapide. Un moyen synthétique, pratique et efficace pour vous permettre de progresser dans votre apprentissage.



09

Corps enseignant

La philosophie de TECH consiste à mettre à la portée de tous les diplômes universitaires les plus complets et les plus actualisés du panorama académique. Pour ce faire, elle met en œuvre un processus exhaustif pour constituer ses équipes enseignantes. En conséquence, ce Mastère Spécialisé Hybride bénéficie de la participation de véritables références dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels. Ainsi, ils ont élaboré une multitude de contenus pédagogiques qui se distinguent par leur grande qualité et leur adaptation aux exigences du marché du travail actuel.



66

Vous bénéficierez des conseils personnalisés de l'équipe enseignante, composée d'experts reconnus en Prévention des Risques Professionnels"

Direction



Mme Dávila Martín, Beatriz

- Fondatrice et CEO Davilex- Conseil Professionnel
- Technicien des Ressources Humaines de Asisa
- Technicienne en Organisation de l'Enseignement. UNIR
- Directrice des Ressources Humaines de Professional Detail, S.C
- Diplôme en Relations Professionnels et Ressources Humaines à l'Université Complutense, Madrid
- Master en Prévention des Risques Professionnels à l'Université Complutense
- MBA à l'Université Isabel I de Castilla
- Master en Direction et Gestion d'Équipes à l'Université Isabel I de Castille
- Cours de Formation des Formateurs



“

Inscrivez-vous dès maintenant et progressez dans votre domaine de travail grâce à un programme complet qui vous permettra de mettre en pratique tout ce que vous avez appris”

10 **Diplôme**

Le diplôme de Mastère Spécialisé Hybride en Prévention des Risques Professionnels garantit, en plus de la formation la plus rigoureuse et actualisée, l'accès à un diplôme de Mastère Spécialisé Hybride délivré par TECH Global University.



66

Terminez ce programme avec succès
et recevez votre diplôme sans avoir à
vous soucier des déplacements ou des
formalités administratives”

Ce programme vous permettra d'obtenir votre diplôme propre de **Mastère Spécialisé Hybride en Prévention des Risques Professionnels** approuvé par **TECH Global University**, la plus grande Université numérique du monde.

TECH Global University est une Université Européenne Officielle reconnue publiquement par le Gouvernement d'Andorre ([journal officiel](#)). L'Andorre fait partie de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES) depuis 2003. L'EEES est une initiative promue par l'Union européenne qui vise à organiser le cadre international de formation et à harmoniser les systèmes d'enseignement supérieur des pays membres de cet espace. Le projet promeut des valeurs communes, la mise en œuvre d'outils communs et le renforcement de ses mécanismes d'assurance qualité afin d'améliorer la collaboration et la mobilité des étudiants, des chercheurs et des universitaires.

Ce diplôme propre de **TECH Global University** est un programme européen de formation continue et d'actualisation professionnelle qui garantit l'acquisition de compétences dans son domaine de connaissances, conférant une grande valeur curriculaire à l'étudiant qui réussit le programme.

TECH est membre de l'**International Society of Safety Professionals (ISSP)**, une société internationale qui promeut la sécurité au travail et la réduction des risques. Cette alliance réaffirme son engagement en faveur de l'excellence en matière de formation à la sécurité industrielle et de gestion préventive.

Approbation/Adhésion



Diplôme : **Mastère Spécialisé Hybride en Prévention des Risques Professionnels**

Modalité : **Hybride (en ligne + Stage Pratique)**

Durée : **12 mois**

Crédits : **60 + 4 ECTS**



future
santé confiance personnes
éducation information tuteurs
garantie accréditation enseignement
institutions technologie apprentissage
communauté engagement
service personnalisé innovation
connaissance présent qualité
en ligne formation
développement institutions
classe virtuelle langue



Mastère Spécialisé
Hybride

Prévention des
Risques Professionnels

Modalité: Hybride (en ligne + Stage Pratique)

Durée: 12 mois

Qualification: TECH Global University

Crédits: 60 + 4 ECTS

Mastère Spécialisé Hybride

Prévention des Risques Professionnels

Approbation/Adhésion



International Society
of Safety Professionals

A Global Voice for Safety Professionals



tech global
university